Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902043-20260416-16042026004-DE

Nombre de membres afférents au C
en exercice : 19
ayant pris part à la délibération : 19
Date de convocation : 01/04/2026

Mairie de Plounéventer
Rue de la mairie
29400 PLOUNEVENTER
Tel : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUNEVENTER

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le seize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ABALAIN, Maire

Présents : : Jean-Luc ABALAIN, Marie-France POULIQUEN, Romain RIOU, Claudie CANN, Olivier GEFFROY, Marie-Hélène QUEGUINER, Stéphane ROZEC, Béatrice MENEZ, Cédric BELLEC, Nadia COAT, Matthieu HARSCOAT, Cécile HOARAU, Claude PAUGAM, Hélène ROZEC, Mikaël CARIOU, Catherine APPERE, Gérard SALAUN, Valérie OLLIVIER, Maxime MANTAUX

Secrétaire de séance : Marie-France POULIQUEN

Délibération 16042026 004

OBJET : reconduction de l'adhésion à L'Etablissement Public Administratif d'appui à l'ingénierie locale « Finistère Ingénierie Assistance » et désignation d'un suppléant au maire

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public chargé d'apporter, aux collectivités territoriales et établissements publics intercommunaux du Département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Vu la délibération du Conseil Général en date des 30 et 31 janvier 2014 décidant de la création d'un établissement public administratif et approuvant les statuts de la future structure.

Vu la délibération 08122022 012 du 8 décembre 2022 décidant d'adhérer à l'Etablissement Public Finistère Ingénierie Assistance,

Vu le tableau des élus communaux dressé le 20 mars 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la Commune d'une telle structure,

DECIDE

D'approuver les statuts de l'Etablissement Public, adoptés par son Conseil d'administration du 7 mars 2014, modifiés et adoptés par le Conseil d'administration le 10 janvier 2020,

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902043-20260416-16042026004-DE

De prolonger l'adhésion à cet établissement public,

D'approuver le versement d'une cotisation annuelle par habitant DGF, et d'inscrire cette dépense au Budget.

De désigner Monsieur Romain RIOU, premier adjoint au maire, pour représenter, en cas d'absence du Maire, la commune de Plounéventer à l'Assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette adhésion ainsi que les conventions à venir avec cet établissement.

Le Maire,
Jean-Luc ABALAIN

La secrétaire de séance,
Marie-France POULIQUEN

ACTE RENDU EXECUTOIRE
Compte tenu de
La publication le 17 AVR. 2026
La transmission au contrôle de légalité le 17 AVR. 2026